



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 21 janvier 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	14/01/2011
Affichage	14/01/2011

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : **PERSONNEL 3**

OBJET : **MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME (TABLEAU DES EFFECTIFS) DU PERSONNEL TITULAIRE ET AUXILIAIRE AU 1^{ER} FEVRIER 2011**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à JALADE Jacques
 MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
 NICOLOSO Alain pouvoir à POYAU Aurélie
 PEYTHIEU Eric pouvoir à DJEFFAL Mohamed
 ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
 SIMOND Stéphane pouvoir à ROUBAUD Sabin
 ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

Absents-Excusés : CIRIO Raymond, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain, PEYTHIEU Eric, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Jacques JALADE

Dans un souci de lisibilité du tableau des effectifs, le Comité Technique Paritaire, en sa séance du 21 décembre 2010, a émis un avis favorable à la suppression des postes suivants :

- 1 poste d'Attaché Territorial.
- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.
- 1 poste d'Assistant Qualifié du Patrimoine et des Bibliothèques.
- 1 poste d'ATSEM de 1^{ère} classe.
- 1 poste de Directeur des Services Techniques.
- 1 poste de Technicien Principal.
- 1 poste de Conducteur de Travaux.
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.
- 1 poste de Gardien de Police Municipale.
- 5 postes d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe.

Par ailleurs, suite à la réussite d'un agent au concours de Technicien Territorial, il est proposé la création d'un poste correspondant.

Comme suite à la demande d'intégration dans la filière administrative, d'un agent de la filière sportive, il est proposé la création d'un poste de Rédacteur Principal.

Et pour terminer, le décret du 9 novembre 2010 redéfinissant le cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux, entraîne le changement de grade des deux Techniciens Principaux en poste et qui sont donc intégrés dans le nouveau grade de Technicien Principal de 1^{ère} classe.

L'organigramme ci-joint, reprend les différentes suppressions et créations correspondantes aux motifs exposés ci-dessus, pour une date d'effet au 1^{er} février 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter les propositions ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 25 JAN. 2011

PUBLIÉ LE 25 JAN. 2011

NOTIFIÉ LE

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE
Au 1er février 2011

Page 1

Grades	Effectifs au 01/10/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/02/11	Pourvus	Disponibles
D.G.S. (Plus 20 000 hab.)	1			1	1	
D.G.A.S. (Plus 20 000 hab.)	2			2	1	1
Attaché	4	1		3	3	
Rédacteur Principal	1		1	2	1	1
Rédacteur	3			3	3	
Adjt Adm Ppal 1ère Cl.	4			4	4	
Adjt Adm Ppal 2ème Cl.	7	2		5	5	
Adjoint Administratif 1ère Cl.	8			8	7	1
Adjoint Administratif 2ème Cl.	11			11	11	
Adjoint Adm. réservé 2ème Cl.	2			2	2	
Chef Service P.Municipale	1			1	1	
Brigadier Chef Ppal	1			1	1	
Brigadier	2			2	2	
Gardien Police Municipale	6	1		5	5	
Assistant Qual. Patrimoine et Bibliothèques 1ère Cl.	1			1	1	
Conservateur Chef Patrimoine	1			1	1	
Assist. Qual. Patrimoine et Bibliothèque 2ème classe	2			2	2	
Adjoint Patrim.Ppal 2ème Cl.	1			1	1	
Adjoint Patrimoine 2ème Cl.	1			1	1	
Assist Qualifié Conservation	1	1				
Animateurs Beaux-Arts	1			1	1	
ATSEM Principal 2ème Cl.	1			1	1	
ATSEM 1ère Cl.	17	1		16	15	1



Grades	Effectifs au 01/10/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/02/11	Pourvus	Disponibles
Conseiller des APS	1			1	1	
Educat. Sportif Hors Cl.	1			1	1	
Educat. Sportif 2ème Cl.	2			2	2	
Educateur Sportif 1ère Cl.	2			2	2	
Directeur des ST (plus de 20 000 hab)	1	1				
Ingénieur	1			1	1	
Technicien Principal	3	3				
Contrôleur de Travaux	1	1				
Agent Maîtrise Ppal	4			4	4	
Agent Maîtrise	10			10	10	
Adjoint Techn. Ppal 1ère Cl.	7	1		6	6	
Adjoint Techn. Ppal 2ème Cl.	8			8	8	
Adjoint Techn. 1ère Cl.	12			12	11	1
Adjoint Techn. 2ème Cl.	45	5		40	38	2
Technicien Principal 1ère Cl.			2	2	2	
Technicien			1	1		1
TOTAUX	177	17	4	164	156	8

La différence entre postes pourvus (effectivement occupés) et postes disponibles comprend les postes sur lesquels les agents sont soit en disponibilité ou soit en détachement pas encore nommés et qui ne sont donc à la date du tableau "ni pourvus", "ni disponibles".